

11
976 182

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

QUATORZIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(1998-1999)

LE 15 JUIN 1999

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 15 JUIN 1999 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MICHELINE PATENAUDE-FORTIN

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents (secondaire)
PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JEAN JOLY, secrétaire général
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes

Était aussi présent Monsieur Roger Payant, coordonnateur de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une porte-parole des parents du secteur de La Clairière s'informe du suivi à la requête concernant la répartition des élèves dans les écoles primaires de La Prairie.

ARRIVÉE D'UNE COMMISSAIRE

À 20 h 05, arrivée de Madame Claudine Caron-Lavigueur.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.E.-0820-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 1999

6.02 Correspondance

6.03 Politique locale de gestion du personnel d'encadrement

6.04 Assurances 1999-2000: Adjudication de contrat

6.05 Transport scolaire: Adjudication de contrats

6.06 Ville de Delson - Protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services: Amendements

6.07 Budgets des conseils d'établissement

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Frais exigibles de la clientèle du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 Engagements

9.02 Demande de congé sans traitement

9.03 Nomination de directions d'école

9.04 Affectation des directions d'établissement pour 1999-2000: Approbation

9.05 Responsables d'école

9.06 Création de postes

9.07 Rescision de résolutions

9.08 Contrat avec l'Office de l'éducation chrétienne

9.09 Règles relatives aux vacances annuelles du personnel d'encadrement: Adoption

9.09.01 Règle relative aux vacances annuelles du personnel hors-cadre (Circulaire # 64-01)

9.09.02 Règle relative aux vacances annuelles des administrateurs (Circulaire # 64-02)

9.09.03 Règle relative aux vacances annuelles du personnel de direction des écoles (Circulaire # 64-03)

- Information

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes: Vérification

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Enlèvement et disposition des ordures: Adjudication de contrats

11.02 École secondaire de la Magdeleine - Réfection partielle de la toiture multicouches - Bassin # 7: Adjudication de contrat

11.03 École secondaire de la Magdeleine - Réfection partielle de la toiture multicouches - Bassin # 15: Adjudication de contrat

11.04 Achat d'équipement et de matériel informatique (60 ordinateurs): Adjudication de contrat

11.05 Dérogation concernant les octrois de contrats pour la période estivale

11.06 Résultats d'inspection des flocages d'amiante dans les écoles

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.E.-0821-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 18 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.E.-0822-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE le procès-verbal de la séance du 18 mai 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.03 POLITIQUE LOCALE DE GESTION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

(C.E.-0823-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Comité exécutif adoptent la «Politique de gestion des cadres de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries», telle que déposée en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 ASSURANCES 1999-2000: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0824-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «LEMIEUX, RYAN ET ASSOCIÉS», pour la somme de trente-trois mille deux cent soixante et onze dollars (33 271 \$) plus les taxes applicables, le contrat d'assurances générales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 1999-2000.

QUE Monsieur Denis Hudon, coordonnateur, soit autorisé à signer tous les documents afférents pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 TRANSPORT SCOLAIRE: ADJUDICATION DE CONTRATS

(C.E.-0825-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

De rejeter les résultats des négociations de gré à gré et d'aller en soumission publique pour l'objet cité en rubrique.

POUR	:	1
CONTRE	:	6
ABSTENTION	:	0

REJETÉE À LA MAJORITÉ

(C.E.-0826-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif adjugent, pour une durée de quatre (4) ans, un contrat de transport des élèves pour vingt-huit (28) véhicules, à la firme «AUTOBUS AUGER CHÂTEAUGUAY INC.», au coût, pour l'année scolaire 1999-2000, de un million cent soixante-neuf mille cinquante-six dollars (1 169 056 \$), conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.05.

14
266

QUE la présidente du Comité exécutif et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

POUR : 6
CONTRE : 1
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Luc Chartier demande que son opposition soit notée.

(C.E.-0827-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adjugent, pour une durée de quatre (4) ans, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule adapté, à la firme «AUTOBUS DUFRESNE INC.», au coût, pour l'année scolaire 1999-2000, de quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars (43 595 \$), conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.05.

QUE la présidente du Comité exécutif et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

POUR : 6
CONTRE : 1
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Luc Chartier demande que son opposition soit notée.

5.06 **VILLE DE DELSON - PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENTS ET LA FOURNITURE DE SERVICES: AMENDEMENTS**

(C.E.-0828-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif approuvent le protocole d'entente ci-joint, amendant le protocole déjà en vigueur avec la Ville de Delson.

QUE la présidente du Comité exécutif et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 **BUDGETS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Des remarques sont apportées sur la lettre expédiée aux conseils d'établissement concernant leur budget de fonctionnement pour l'an prochain.

7.00 **SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

8.00 **SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

8.01 **FRAIS EXIGIBLES DE LA CLIENTÈLE DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

(C.E.-0829-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Comité exécutif adoptent les frais exigibles de la clientèle du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, pour l'année scolaire 1999-2000, conformément au document déposé en annexe sous la cote 8.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 ENGAGEMENTS

- PERSONNEL ENSEIGNANT

ARSENAULT, Manon

(C.E.-0830-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Manon Arsenault à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 3 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BAZINET, Josée

(C.E.-0831-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Josée Bazinet à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 12 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BEAUCHAMP, Annie

(C.E.-0832-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Annie Beauchamp à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 20 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BENJAMIN, Nathalie

(C.E.-0833-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nathalie Benjamin à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 30 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BRAZEAU, Évelyne

(C.E.-0834-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Évelyne Brazeau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 21 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BRUNET, Manon

(C.E.-0835-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Manon Brunet à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 23 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CASAS, Christopher

(C.E.-0836-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Christopher Casas à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 7 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COUTURE, Michelle

(C.E.-0837-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Michelle Couture à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 15 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DAIGNEAULT, Marie-Christine

(C.E.-0838-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Marie-Christine Daigneault à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 22 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DAVIS, Susan

(C.E.-0839-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Susan Davis à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 4 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENAULT, Lynne

(C.E.-0840-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Lynne Denault à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 1er avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DUPRÉ, Patrick

(C.E.-0841-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Patrick Dupré à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 13 février 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FORTIER, Éan

(C.E.-0842-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Éan Fortier à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 12 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GAGNON, François

(C.E.-0843-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur François Gagnon à titre d'enseignant à temps plein, à compter du 3 août 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GÉLINEAU, Nadine

(C.E.-0844-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nadine Gélineau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 25 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HÉLIE, Huguette

(C.E.-0845-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Huguette Hélie à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 22 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUCHETTE, Nancy

(C.E.-0846-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nancy Huchette à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 26 août 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JESSOP, John

(C.E.-0847-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur John Jessop à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 3 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JOANNETTE, Isabelle

(C.E.-0848-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Joannette à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 5 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LARRIVÉE, Annie

(C.E.-0849-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Annie Larrivée à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 27 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LAUZIÈRE, Marie-Ève

(C.E.-0850-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Marie-Ève Lauzière à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 26 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEITH, Élane

(C.E.-0851-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Élane Leith à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 17 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEPAGE, Janique

(C.E.-0852-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Janique Lepage à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 26 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LÉTOURNEAU, Rose-Marie

(C.E.-0853-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Rose-Marie Létourneau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 29 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAROTTE, Frédéric

(C.E.-0854-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Frédéric Marotte à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 29 avril 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUQUET, Valérie

(C.E.-0855-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Valérie Muquet à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 9 novembre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NADEAU, Francine

(C.E.-0856-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Francine Nadeau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 3 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAQUETTE, André

(C.E.-0857-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur André Paquette à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 11 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESNEL, Caroline

(C.E.-0858-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Caroline Quesnel à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 11 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

44
DLE

RIBES, Michel

(C.E.-0859-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Michel Ribes à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 5 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SALVETTI, Mireille

(C.E.-0860-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Mireille Salvetti à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 4 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SIMARD, Véronique

(C.E.-0861-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Véronique Simard à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 11 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THIBODEAU, Madeleine

(C.E.-0862-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Madeleine Thibodeau à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 18 juin 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TREMBLAY-DAUNAIS, Jacqueline

(C.E.-0863-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Jacqueline Tremblay-Daunais à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 3 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.02 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

GAGNON, Jean-Paul

(C.E.-0864-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif acceptent la demande de congé sans traitement (100%) de Monsieur Jean-Paul Gagnon, directeur de l'école Bonnier et ce, pour la durée de l'année scolaire 1999-2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.03 NOMINATION DE DIRECTIONS D'ÉCOLE

BARIL, Raymond

(C.E.-0865-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Raymond Baril et sa nomination au poste de directeur d'école à l'école intermédiaire Bonnier et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GIRARD, Michel

(C.E.-0866-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Michel Girard et sa nomination au poste de directeur d'école à l'école intermédiaire Jacques-Leber et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEDOUX, Jacques

(C.E.-0867-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Jacques Ledoux et sa nomination au poste de directeur d'école à l'école Saint-Jean-Baptiste et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEGAULT-LOISELLE, Lorraine

(C.E.-0868-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE Madame Lorraine Legault-Loiselle soit affectée à la direction de l'école Pie-XII-Christ-Roi et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.04 AFFECTATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT POUR 1999-2000: APPROBATION

(C.E.-0869-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif approuvent l'affectation des directions d'établissement, pour l'année scolaire 1999-2000, telle que décrite dans le document déposé en annexe sous la cote 9.04, incluant les affectations mentionnées précédemment au point 9.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.05 RESPONSABLES D'ÉCOLE

POULIN, Claude

(C.E.-0870-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE Monsieur Claude Poulin soit nommé responsable d'école à l'école Saint-Bernard et ce, pour la période du 11 décembre 1998 au 5 mars 1999, en remplacement temporaire de Madame Claire Tremblay-Deneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LABRIE, Christiane

(C.E.-0871-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE Madame Christiane Labrie soit nommée responsable d'école à l'école des Trois-Sources et ce, pour la période du 12 avril 1999 au 30 juin 1999, en remplacement de Madame Chantal Poissant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.06 CRÉATION DE POSTE

(C.E.-0872-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste d'ouvrier d'entretien classe II à temps complet (38 3/4 h/sem.) à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré soit créé à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0873-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps complet (30 h/sem.) à l'école de l'Aquarelle soit créé à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0874-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps complet (30 h/sem.) à l'école des Moussaillons soit créé à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0875-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps partiel (15 h/sem.) à l'école Saint-Patrice soit créé à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.07 RESCISION DE RÉSOLUTIONS

(C.E.-0876-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE la résolution C.E.-0762-05-99 soit rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0877-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE la résolution C.E.-0763-05-99 soit rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.08 CONTRAT AVEC L'OFFICE DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

BOURDON, Rémi

(C.E.-0878-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les services de Monsieur Rémi Bourdon soient retenus à titre de conseiller en éducation chrétienne et responsable du soutien à l'administration de la confessionnalité, à raison de 4 jours/semaine au cours de l'année scolaire 1999-2000, par le biais d'une entente de services entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et l'Office de l'Éducation chrétienne du diocèse de Saint-Jean-Longueuil et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT-GODIN, Denise

(C.E.-0879-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les services de Madame Denise Robert-Godin soient retenus à titre de conseillère en animation pastorale, à raison de 2,5 jours/semaine, au cours de l'année scolaire 1999-2000, par le biais d'une entente de services entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et l'Office de l'Éducation chrétienne du diocèse de Saint-Jean-Longueuil et ce, à compter du 1er juillet 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.09 RÈGLES RELATIVES AUX VACANCES ANNUELLES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT:
ADOPTION

9.09.01 RÈGLE RELATIVE AUX VACANCES ANNUELLES DU PERSONNEL HORS-CADRE
(CIRCULAIRE # 64-01)

(C.E.-0880-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent la «Règle relative aux vacances annuelles du personnel hors-cadre» (circulaire # 64-01), telle que déposée en annexe sous la cote 9.09.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.09.02 RÈGLE RELATIVE AUX VACANCES ANNUELLES DES ADMINISTRATEURS
(CIRCULAIRE # 64-02)

(C.E.-0881-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent la «Règle relative aux vacances annuelles des administrateurs» (circulaire # 64-02), telle que déposée en annexe sous la cote 9.09.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.09.03 RÈGLE RELATIVE AUX VACANCES ANNUELLES DU PERSONNEL DE DIRECTION DES
ÉCOLES (CIRCULAIRE # 64-03)

(C.E.-0882-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent la «Règle relative aux vacances annuelles du personnel de direction des écoles» (circulaire # 64-03), telle que déposée en annexe sous la cote 9.09.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JJ
+
776

- INFORMATION

Les membres du Comité exécutif sont officiellement informés des faits suivants, à savoir:

- Madame Joanne Daudelin est confirmée au poste de directrice adjointe à l'École de formation professionnelle de Châteauguay, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Dominique Lafleur est confirmée au poste de directrice adjointe au primaire, à l'école institutionnelle Saint-Joseph-Notre-Dame, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Marie-Josée Lamontagne est confirmée au poste de directrice adjointe au primaire, à l'école Louis-Lafortune, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Michelle Laplante est confirmée au poste de directrice adjointe au secondaire, à l'école Émilie-Gamelin, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Monsieur Patrick Mendes est confirmé au poste de directeur au secondaire, à l'école Marguerite-Bourgeois, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Monique Sauvageau est confirmée au poste de directrice adjointe au secondaire, à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Monsieur François Jannelle est confirmé au poste de directeur adjoint au secondaire, à l'école des Timoniers, à titre régulier et ce, au terme de sa période de probation.
- Monsieur Daniel Boudrias, enseignant à l'école Armand-Frappier, démissionnera de son poste le 1er juillet 1999.
- Monsieur Jean Letarte, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine, a démissionné de son poste le 1er juin 1999.
- Monsieur Roger Brault, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeois, a démissionné de son poste le 1er juin 1999.
- Monsieur Claude G. Giroux, enseignant à l'école secondaire Saint-François-Xavier, a démissionné de son poste le 31 mars 1999.
- Monsieur Serge Langévin, directeur d'école à l'école secondaire de la Magdeleine, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Monsieur Gaétan Oligny, régisseur au Service des ressources matérielles, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Françoise Landriault, enseignante à l'école Jacques-Leber, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Huguette Lazure-Martin, enseignante à l'école secondaire de la Magdeleine, a démissionné de son poste le 12 février 1999.
- Madame Raymonde Bouchard, enseignante au Centre de formation Compétence de la Rive-Sud, a pris sa retraite le 5 juin 1999.
- Madame Francine Aubin-Cyr, enseignante à l'école Saint-Jean-Baptiste, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Carmen Faille-Lanctôt, enseignante à l'école Saint-Joseph (La Prairie), prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Monsieur Gaétan Potvin, enseignant à l'école Saint-Joseph (La Prairie), démissionnera de son poste le 1er juillet 1999.
- Madame Pierrette Rivet, enseignante à l'école Jean-Leman, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Huguette Ste-Marie, enseignante à l'école Saint-Michel-Archange, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Marie-Thérèse Ruest, enseignante à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.
- Madame Claudette Bérubé, enseignante à l'école Louis-Lafortune, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.

- Madame Solange Gobeil-Fontaine, secrétaire d'école à l'école Saint-Édouard, prendra sa retraite le 1er juillet 1999.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES: VÉRIFICATION

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 11 mai 1999 et se terminant le 7 juin 1999 est soumise aux membres du Comité exécutif pour fins de vérification.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ENLÈVEMENT ET DISPOSITION DES ORDURES: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0883-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «A & A», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de trente mille sept cent cinquante-trois dollars et huit centièmes (30 753,08 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'enlèvement et de disposition des ordures, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE - RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE MULTICOUCHES - BASSIN # 7: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0884-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «R. TREMBLAY COUVREUR INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de cinquante-cinq mille quatre cent quarante-deux dollars et cinq centièmes (55 442,05 \$) incluant toutes taxes, le contrat de réfection partielle de la toiture multicouches - bassin # 7 - à l'école secondaire de la Magdeleine, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.02 et sous réserve de l'adoption du budget d'investissement concerné pour 1999-2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.03 ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE - RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE MULTICOUCHES - BASSIN # 15: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0885-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «COUVERTURES WEST-ISLAND INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de soixante-cinq mille deux cent quarante-deux dollars et dix-huit centièmes (65 242,18 \$) incluant toutes taxes, le contrat de réfection partielle de la toiture multicouches - bassin # 15 - à l'école secondaire de la Magdeleine, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.03 et sous réserve de l'adoption du budget d'investissement concerné pour 1999-2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.04 ACHAT D'ÉQUIPEMENT ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (60 ORDINATEURS): ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0886-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «9e BIT INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de quatre-vingt-dix mille six cent quatorze dollars et soixante-deux centièmes (90 614,62 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'achat d'équipement et de matériel informatique (60 ordinateurs), conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.05 DÉROGATION CONCERNANT LES OCTROIS DE CONTRATS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

(C.E.-0887-06-99)

CONSIDÉRANT que des projets d'envergure devront être déclenchés dans les prochaines semaines (période estivale) et qu'ils entraîneront des octrois de contrats dépassant vingt-cinq mille dollars (25 000 \$);

CONSIDÉRANT que de tels contrats doivent être soumis à l'approbation du Comité exécutif, conformément à la politique en vigueur d'acquisition de biens et de services,

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Comité exécutif donnent mandat à la direction générale de déroger à ladite politique en octroyant lesdits contrats pourvu que ladite politique soit intégralement respectée et que lesdits octrois soient entérinés à la première séance du Comité exécutif du mois d'août et ce, sous réserve de l'adoption des budgets d'investissement concernés pour 1999-2000.

POUR : 6
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

11.06 RÉSULTATS D'INSPECTION DES FLOCAGES D'AMIANTE DANS LES ÉCOLES

Le directeur du Service des ressources matérielles fait part aux membres du Comité exécutif des résultats de l'inspection citée en rubrique et des suites qu'il entend y donner, conformément à la pièce déposée en annexe sous la cote 11.06.

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE13.00 SERVICE DE L'INFORMATION14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

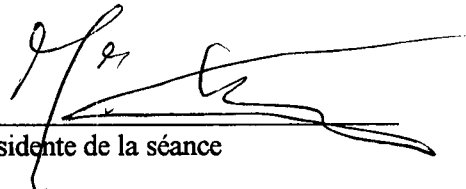
(C.E.-0888-06-99)

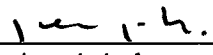
À 21 h 44, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la séance ordinaire du 15 juin 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général